



Secrétariat Général

Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## **Concours du second degré – Rapport de jury**

**Session 2011**

**AGREGATION EXTERNE DE LANGUE ET CULTURE JAPONAISES**

**Rapport de jury présenté par  
Monsieur Emmanuel LOZERAND**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury**

## Sommaire

Introduction	p. 3
Définition des épreuves	p. 4
Programme 2011	p. 6
Épreuves d'admissibilité	p. 8
Dissertation en français	p. 8
Commentaire en langue japonaise	p. 11
Traduction en japonais	p. 13
Version	p. 16
Commentaire grammatical	p. 19
Épreuves d'admission	p. 23
Leçon en français	p. 23
Épreuves en deux parties	p. 25
Traduction et analyse d'un texte en japonais classique	p. 25
Épreuve en japonais	p. 27
Conclusion	p. 28

## Introduction

Le concours d'agrégation externe de langue et culture japonaises a été organisé en 2011 pour la quatorzième fois de son histoire. Un seul poste était à pourvoir.

Pour mémoire, voici l'historique des postes offerts depuis la fondation du concours en 1984.

1985	2
1986	2
1988	2
1990	2
1992	2
1994	2
1996	2
1998	2
2000	4
2001	4 (un seul poste pourvu)
2003	1
2006	1
2010	1
2011	1

27 candidats étaient inscrits au concours pour cette session 2011.

6 se sont présentés à toutes les épreuves écrites, qui ont eu lieu dans les académies les 5, 6, 7 et 8 avril 2011.

Conformément aux textes en vigueur, le jury a pu retenir trois candidats pour les épreuves orales d'admission qui se sont tenues à Paris, au centre La Belle Gabrielle de l'Inalco, les 21, 22 et 23 juin 2011.

Une préparation sérieuse a été proposée aux candidats, organisée conjointement par l'Inalco et l'Université Paris Diderot.

Le jury était composé de :

Madame Noriko Berlinguez (maître de conférences à Lille 3)  
Madame Claire-Akiko Brisset (maître de conférences à Paris Diderot)  
Monsieur Emmanuel Lozerand (professeur à l'Inalco), président du jury  
Monsieur Laurent Nespoulous (maître de conférences à l'Inalco)  
Madame Ôshima Hiroko (maître de conférences à Paris Diderot)  
Madame Marion Saucier (Prag à l'Inalco)  
Monsieur Alain Rocher (directeur d'études à l'Ephe), vice-président du jury  
Monsieur Rémi Scoccimarro (maître de conférences à Toulouse Le Mirail).

**Rappel de la définition des épreuves d'après les textes réglementaires (arrêté du 28 décembre 2009, voir <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>)**

A. - Epreuves écrites d'admissibilité

1° Une dissertation en français portant sur un sujet de littérature dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

2° Un commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou de civilisation du Japon contemporain dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

3° Traduction en japonais d'un texte en français hors programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2).

4° Une version d'un texte hors programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3).

Pour les épreuves 2°, 3° et 4°, un dictionnaire unilingue et un dictionnaire en langue japonaise de caractères chinois, indiqués par le jury, peuvent être utilisés par les candidats.

B. - Épreuves orales d'admission

1° Une leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

2° L'épreuve se déroule en deux parties. La première partie est notée sur 15 points, la seconde sur 5 points (durée de la préparation : quatre heures et dix minutes ; durée de l'épreuve : une heure et cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Première partie : traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (exposé et entretien : quarante-cinq minutes maximum).

Seconde partie : interrogation en français portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes). Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

3° Épreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation

d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5).

Pour la préparation des épreuves orales, les candidats ont accès aux dictionnaires de la bibliothèque du concours.

La maîtrise de la langue japonaise et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves du concours fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

## Rappel du programme 2011

**Attention : le programme est complètement modifié pour la session 2012 (voir <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>)**

### A. - Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve 1 - Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3).

Textes au programme :

- Ôe Kenzaburô, *Atarashii hito yo mezameyo*, Kôdansha bungei bunko, Kôdansha, 2007 (1<sup>re</sup> édition 1983).
- Hagiwara Sakutarô, *Tsuki ni hoeru*, dans *Tsuki ni hoeru. Hagiwara Sakutarô shishû*, Kadokawa bunko, Kadokawa shoten, 1999, p. 9-102.

Épreuve 2 - Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3).

Thèmes au programme :

- Colonialisme et postcolonialisme au Japon du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, à partir de l'ouvrage d'Ôe Shinobu (sous la direction de), *Kindai Nihon to shokuminchi*, vol. 1, Iwanami shoten, 2005 (1<sup>re</sup> édition, 1992-1993).
- La crise de la dénatalité au Japon : enjeux et débats, à partir de l'ouvrage de Yamada Masahiro, *Shôshi shakai Nihon*, Iwanami shinsho, Iwanami shoten, 2007.

Bibliographie de base pour le sujet d'histoire du Japon :

- Ramon H. Myers et Mark R. Peattie (sous la direction de), *The Japanese Colonial Empire, 1894-1945*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- Marc Ferro (sous la direction de), *Le Livre noir du colonialisme*, Hachette, 2005 (1<sup>re</sup> édition 2003).
- Nishikawa Nagao, « *Shin* » *shokuminchi shugi ron. Gurôbaruka jidai no shokuminchi shugi o tou*, Heibonsha, 2006.
- Ôe Shinobu (sous la direction de), *Kindai Nihon to shokuminchi*, 8 volumes, Iwanami shoten, 2005 (1<sup>re</sup> édition, 1992-1993).
- Oguma Eiji, « *Nihonjin* » *no kyôkai. Okinawa, ainu, Taiwan, Chôsen shokuminchi shihai kara fukki undô made*, Shin.yôsha, 1998.
- Komori Yôichi, *Posutokoroniaru*, collection « Shikô no furontia », Iwanami shoten, 2001.

Bibliographie de base pour le sujet sur la civilisation du Japon contemporain :

- Kawamoto Satoshi, *Ronsô shôshika Nihon*, Chûkô shinsho rakure, Chûkô kôron shinsha, 2001.
- Suzuki Rieko, *Chô shôshika. Kiki ni tatsu Nihon shakai*, Shûeisha shinsho, Shûeisha, 2000.
- Muriel Jolivet, *Un pays en mal d'enfants*, La Découverte, 1993.
- Frances McCall Rosenbluth (sous la direction de), *The Political Economy of Japan's Low Fertility*, Stanford University Press, 2007.

## B. - Épreuves orales d'admission

Épreuve 1 - Une leçon en français portant au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme ; (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Se reporter au programme des épreuves écrites.

Épreuve 2. Première partie (sur 15 points) - Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique

Textes au programme :

a) Les poèmes d'hiver dans le *Kokin waka-shû* et le *Shinkokin waka-shû* :

- Kojima Noriyuki et Arai Eizô (édité par), *Kokin waka-shû*, collection « Shin Nihon koten bungaku taikai », volume n°5, Iwanami shoten, 1989 (et rééditions ultérieures), p. 105-112.

- Kubota Jun (édité par), *Shinkokin waka-shû*, tome 1, collection « Shinchô Nihon koten shûsei », Shinchôsha, 1979 (et rééditions ultérieures), p. 191-238.

b) Motoori Norinaga, *Uiyamafumi*, dans *Uiyamafumi, Suzuya mondô-roku*, texte établi par Muraoka Tsunetsugu, Iwanami bunko, n° 30-219-1, Iwanami shoten, 1975 (et rééditions ultérieures), p.13-72.

## Rapports sur les épreuves d'admissibilité

Remarque préalable :

Nous invitons vigoureusement les candidats à se reporter aux indications figurant dans les rapports des sessions 2006 et 2010 (voir <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>).

Voir aussi le site de la Société française des études japonaises (<http://sfej.asso.fr/site/Agregation2012.html#AR>), et celui de l'université Paris Diderot (<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=LCAO&np=CONCOURS&g=m>).

### Épreuve 1 – Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3) (E. L. et A. R.)

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l'épreuve : 9,7 /20

Répartition des notes :

13	2
11	1
8	1
de 6 à 7,9	2

Sujet :

Dans l'œuvre d'Ôe Kenzaburô, écrit Anne Bayard-Sakai, « la recherche du sens et de la possibilité de l'histoire détermine l'entrecroisement de différents niveaux de récits, agencés pour créer des réseaux de résonances. [...] Entre ces différents niveaux narratifs s'opère une circulation constante, chacun fournissant à l'autre des significations possibles ». Cette appréciation vous semble-t-elle s'appliquer à l'ouvrage *Atarashii hito yo mezame yo* ?

Le sujet de dissertation littéraire proposé cette année portait sur l'entrecroisement des différents niveaux de récit dans le recueil d'Ôe Kenzaburô figurant au programme (*Atarashii hito yo mezameyo*). La citation d'Anne Bayard-Sakai qui servait d'amorce au problème était habillée d'une formulation apparemment plus technique et plus abstraite que celle des sujets des années précédentes, et à ce titre, elle exigeait peut-être un plus grand effort de réflexion. Mais cette difficulté de façade était amplement compensée par la cohérence de la problématique, par la richesse du sujet, qui laissait le champ libre à bien des interprétations, et par les effets de paraphrase interne qui déclinaient les figures de l'idée-maîtresse (entrecroisement, échos, va-et-vient), la rendant ainsi audible même à des oreilles non-théoriciennes. En effet, point n'était besoin de maîtriser les arcanes du concept de diégèse, d'être un virtuose de l'analyse tétraglossique ou d'avoir assimilé la critique sociologique de la théorie des micro-récits, pour proposer un travail honnête, à condition qu'il fût l'effort de s'alimenter à la matière même de l'œuvre retenue. Car après tout, si, dans ce *nauffrage provoqué* qu'est un examen, certains esprits sont stimulés par la tension de l'épreuve, la panique méthodologique vécue par la plupart rend acceptable un repli sur cet horizon modeste. Faute de mieux, un peu de bon sens aurait dû permettre de repérer trois propositions élémentaires, et de construire sur ces bases un début d'analyse : 1) le fait brut de la multiplicité des niveaux de récit ; 2) l'effet de circulation entre ces niveaux ; 3) l'usage de ce dispositif comme une stratégie de production du sens et de l'histoire.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que même les copies dont la compétence herméneutique était trop fruste pour développer ce troisième point, n'ont jamais commis de contresens grave dans leur appréhension du problème. Les correcteurs ont même relevé, dans la plupart des copies, des développements de bonne tenue sur les différentes instances du

narrateur. Les faiblesses visibles dans cette épreuve ne trahissent donc pas un manque d'agilité intellectuelle en tant que tel, mais une atrophie de la culture littéraire et une trop évidente rusticité méthodologique.

Les directions à explorer étaient pourtant fort charitablement esquissées : l'on suggérait que le recueil n'était pas une juxtaposition inerte de récits clos sur eux-mêmes, mais un jeu savamment construit de transformations ou de perspectives différentes sur quelques matrices identiques (pour rester en-deçà des enjeux théoriques de la citation proposée). Ces appels du pied étaient des invitations transparentes à suivre les jeux inter(ou intra)textuels, les effets de miroir, les constructions en abyme, les anamorphoses éventuelles. Pour réagir à ces invites, il fallait maîtriser minimalement le texte (l'on rougit d'avoir à rappeler de pareilles évidences) et montrer scolairement comment se tissaient les renvois.

Les esprits plus au fait des enjeux et des méthodes de la critique moderne auraient pu reconnaître dans la phrase d'Anne Bayard-Sakai une sollicitation à pratiquer une forme modernisée du *modèle tabulaire* (vauté jadis par Kristeva) afin de mieux faire ressortir la dimension du recueil comme « système de connexions multiples », « graphisme dynamique et spatial désignant la pluridétermination du sens » (*Tel quel*, 27, 29, etc.) ou comme dynamique dia-(poly)logique.

Les candidats encore plus aventureux auraient pu s'intéresser à l'organisation centrifuge des discours et risquer une lecture *nomadologique* de l'œuvre au programme.

Non seulement ces possibilités ont été trop rarement saisies, mais la simple exploration de la question « comment ? » (comment fonctionne cette circulation entre les niveaux ?) n'a pas été menée de manière satisfaisante, alors qu'elle doit constituer la première étape de toute analyse littéraire, quelle que soit son obédience théorique.

Nous ne parlerons pas ici des fautes trop évidemment éliminatoires : faut-il rappeler que des violences régulières faites à l'orthographe sont souvent le symptôme de sérieuses lacunes grammaticales (ou culturelles : les noms d'écrivains célèbres sont parfois écrits fautivement !)?

Dans un autre genre le mélange des informations biographiques et de la figurativité littéraire trahit une incompréhension de la nature même de la littérature (le rappel trop complaisant des tragédies personnelles d'Ôe était un piège à éviter).

Comme chaque année, avec un géométrisme et une régularité qui peuvent prêter à sourire (ou qui donnent au correcteur blanchi sous le harnois l'impression qu'il sombre dans le radotage), deux types d'erreurs et deux orientations intellectuelles clairement distincts se donnent à voir dans les traitements du sujet.

Les candidats qui se livrent à une digression générale à partir du thème, sans jamais citer une seule phrase, une situation, un personnage, une figure, ni même le nom d'une des nouvelles du recueil !!!) se disqualifient d'emblée puisque leur propos se situe par définition hors de la littérature.

De l'autre, les candidats « textualistes » connaissent manifestement les nouvelles du recueil et tentent de repérer une dynamique ou un ordre dans leur composition, dans leur matériau thématique, ou dans la disposition de leurs agents, mais ils manquent souvent d'outils pour faire parler les éléments qu'ils convoquent.

Les membres du jury ont reconnu dans les copies une série de défauts qui dépassent le simple problème de l'impréparation à l'agrégation, et qui touchent plus profondément au déclin progressif des *valeurs littéraires* et de la compétence critique qui leur est liée. Mais les passions tristes, comme le rappelaient plusieurs philosophes (Spinoza, Nietzsche ou Sartre) ne

souvent qu'une excuse au non-agir : aussi les membres du jury ne veulent-ils pas se complaire dans le lamento sur la décadence de la culture littéraire. Ils estiment que la préparation technique à l'analyse littéraire (et à la rédaction d'une dissertation) devrait être faite plus tôt et plus systématiquement dans le cursus de nos jeunes japonisants. La japonologie, comme les autres champs orientalistes, n'est pas une discipline, mais une aire culturelle, qui ne peut produire du savoir qu'à condition de s'inscrire dans le langage d'une ou de plusieurs disciplines.

**Épreuve 2 – Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d’histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3) (N. B. et R. S.)**

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l’épreuve : 6,5 /20

Répartition des notes :

12	1
8	1
de 6 à 7,9	2
5	1
1	1

(Sujet disponible :

[http://media.education.gouv.fr/file/agreg\\_externes/41/1/agreg\\_ext\\_lve\\_japonais\\_4\\_173411.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/agreg_externes/41/1/agreg_ext_lve_japonais_4_173411.pdf))

Le commentaire de texte doit être une explication et une mise en perspective des arguments de l’auteur. Il faut expliquer, et non répéter ; argumenter, et non adhérer aux idées émises dans le texte. Il faut replacer celui-ci dans son contexte.

Un commentaire doit, avant tout, faire apparaître la capacité du candidat à mener une lecture critique. Cette capacité d’analyse est rendue possible non seulement par une excellente compréhension du texte, mais aussi par une connaissance approfondie de la thématique et du contexte historique, politique et idéologique, à savoir en l’occurrence la question du colonialisme et du postcolonialisme au Japon du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Les meilleures copies ont été celles qui alliaient la maîtrise de l’exercice à la qualité de l’expression.

Certaines attestent d’une bonne compréhension du texte, de la lecture de l’ouvrage au programme, mais se contentaient de faire un résumé thématique du passage choisi. Dans certains cas, des morceaux entiers du texte sont même repris, ce qui pose un problème méthodologique et limite la capacité d’évaluation de l’expression en japonais du candidat. On peut reprendre un extrait pour le commenter, mais pas pour « remplir » la copie.

D’autres copies témoignent d’une bonne compréhension du texte et d’une bonne expression écrite, mais leurs auteurs semblent découvrir pour la première fois les questions abordées. Du coup l’argumentation se résume à quelques idées simples ou à des jugements personnels. Ces copies n’attestent pas de la capacité du candidat à saisir la complexité ni les enjeux du sujet abordé et révèlent un manque de connaissances et de lectures.

Certains candidats se sont contentés de reformuler le texte par de la paraphrase, sans pouvoir l’analyser. D’autres ont eu des difficultés à saisir le sens du texte avec exactitude. Il aurait fallu bien comprendre que l’auteur se référait à deux périodes distinctes, celle de l’après 1914-1918 et celle de l’après-guerre à partir de 1945. Ayant mal compris le texte, ils ont posé une problématique inadéquate. Il y a eu aussi ceux qui tentaient de combler les pages en mettant tout ce qu’ils savaient sur l’histoire de la colonisation par l’Occident...

Afin de s’appropriier un texte de ce type, nous conseillons aux candidats de se familiariser avec les textes argumentatifs en sciences humaines et sociales.

Il serait hautement indiqué que les candidats effectuent au préalable l’analyse poussée des œuvres au programme, qui consiste à mettre au clair de manière convaincante les thèses défendues par l’auteur et leurs limites. Si besoin est, il faut lire un ouvrage général d’histoire du Japon pour mieux contextualiser les périodes. Cette préparation est indispensable pour que les candidats abordent sereinement l’épreuve le jour même.

Pour la forme, tout comme dans une dissertation, il faut structurer les paragraphes, veiller à ce que les développements soient bien articulés, avoir une introduction, des développements, une conclusion.

En définitive, seule une copie trahissait un niveau tout à fait insuffisant de langue japonaise pour préparer l'agrégation de japonais. Les autres copies ne présentaient que des fautes mineures (kanji, particules, tournures compréhensibles mais maladroités...) qui ne font pas obstacle à la compréhension.

**Épreuve 3 – Traduction en japonais d'un texte en français hors-programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2) (N. B. et Ô. H.)**

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l'épreuve : 9,8 /20

Répartition des notes :

15	2
13	1
9	1
6	1
1	1

Sujet :

Les années cinquante touchaient à leur fin. Si j'en crois mes souvenirs, le printemps approchait.

La salle vers laquelle nous nous dirigeons était basse de plafond. Les fauteuils en bois n'offraient qu'un minimum de confort. Peu nous importait, nous venions ici pour voir des films, beaucoup de films. Ce local était utilisé par La Cinémathèque française et avait été mis à sa disposition par le Musée pédagogique au 29, rue d'Ulm, légèrement en retrait derrière les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève. Il fallait descendre jusqu'au sous-sol un escalier en béton, où ne se discernait pas la moindre trace de luxe. Propre, solide, sans rien de superflu. Dans cette caverne, large et profonde, furent organisés des hommages à Mizoguchi et à Kurosawa. Ce furent des révélations.

Sans doute était-ce la première fois que furent tentées en Europe des rétrospectives d'une telle ampleur. Avec le concours de Madame Kawakita Kashiko, Henri Langlois avait décidé de présenter une grande variété d'œuvres et, en l'espace de quelques semaines, ces deux metteurs en scène surgirent devant nous, d'une manière très simple et pour ainsi dire naturelle, comme des maîtres du cinéma mondial. En dépit de différences si manifestes qu'il ne semblait pas nécessaire de s'y attarder pour l'immédiat, ces deux réalisateurs, venus d'un pays dont nous avions une connaissance plus que rudimentaire – et dont en fait nous ignorions tout – rejoignaient des cinéastes d'Occident qui étaient pour nous des noms familiers, des présences tutélaires. Ils prenaient place aux côtés d'Eisenstein et de Murnau, de Jean Renoir et de Roberto Rossellini. Ils étaient leurs égaux.

"Premiers hommages", "révélations", ces expressions pourraient faire penser à des événements grandioses. La réalité l'était bien moins. Parfois, il est vrai, ce fut l'affluence des grands jours. Mais d'autres soirées ne réunirent qu'un maigre public, où se côtoyaient quelques habitués et des inconnus. Quand se terminait la dernière séance, qui avait débuté à 22 heures trente, mieux valait ne pas compter les survivants.

Jean-Jacques Origas, « La mémoire des salles obscures »,  
*La Lampe d'Akutagawa*, 2008.

Proposition de corrigé

1950年代が終わりかけていた。私の記憶では、春が近付いていたころのことだ。私たちが向かっていた部屋は、天井が低かった。木製の座席は心地良さからは程遠いものだったが、私たちにはどうでも良いことだった。私たちがここに来たの

は映画を見るため、できるだけたくさんの映画を見るためだったのだから。ウルム通り 29 番地、サント・ジュヌヴィエーヴの丘の高台の裏側のやや奥まった所にあるこの場所はシネマテーク・フランセーズに利用されており、その使用は教育博物館によって許可されたものであった。贅沢さのかけらも見られないコンクリートの階段を地下まで降りなければならなかった。清潔で頑丈だが、余計なものなどなにもない。この広くて奥深い洞窟(のような部屋)で、溝口と黒澤の特別上映会が行われたわけである。まさに大発見だった。

このような規模の映画回顧展がヨーロッパで行われるのは多分初めてのことだったろう。川喜多かしこの協力で、アンリ・ラングロワは、多彩な作品を上映することにした。そして、数週間の中に、溝口と黒澤という二人の監督は、普通に、ほとんど自然に、世界映画の巨匠として、私たちの前に現れたのである。私たちが基礎的知識も持たず、実際何も知らない国から来たこの二人の監督は、あまりにも明白であるためさしあたりはこだわる必要はないような相違点があるにもかかわらず、私たちには馴染みの名前であり(神様や先生のような)庇護的存在でもある西洋の映画監督達の仲間入りを果たしたのである。エイゼンシュテイン、ムルナウ、ジャン・ルノワール、ロベルト・ロッセリーニと肩を並べたのである。彼ら(有名な監督)と同等になったのだ。

「初特別上映会」「大発見」などの表現を用いると、壮大な催しを思い浮かべるかもしれないが、実情はそれとはほど遠かった。確かに、時には、祭りの日のような人出だった。しかし、そうでない日は、わずかの観客しか集まらず、幾人かの常連客と見知らぬ客のみが顔を合わせる夕べだった。午後十時半開演の最終上映が終わるころには、ほんの一握りの客しか(生き)残っていなかった。

ジャン＝ジャック・オリガス 「映画館の記憶」  
『芥川のランプ』、2008年刊

### 間違い例

#### カタカナ

fauteuils (座席) ソファ

béton (コンクリート) コンクリート

#### 漢字

(天井) 天上

(鑑賞) 感賞

#### ぎこちない訳

la salle vers laquelle nous nous dirigeons (私たちが向かっていた部屋) 私たちが歩いて  
いた/向かう部屋

minimum de confort (快適さからは程遠い、とても快適とは言えない) 最低限の快さ、  
座り心地の良さが少しも期待できなかった/最悪に近い

sans rien de superflu (余計なものなどなにもない) 不要なことなき

révélations (大発見) 感銘

surgir devant nous (私たちの前に現れる)目の前に姿を現す

maîtres (巨匠) マスター、王者

si manifestes (あまりにも明白である、一目瞭然の) 注目しやすい  
rejoignaient (仲間入りする) 一緒になる  
grandiose (壮大な)でっかくて、偉大な  
événements (イベント)出来事  
habitués (常連客) 慣れた人  
public (観客) 観者  
inconnus (見知らぬ) あまり見ない、顔の知らない人  
quand se terminait la dernière séance (最後の上映が終わるころ) 終わったら  
séance (上映)撮影  
survivants (最後まで残った客) 生き残った者  
salles obscures (映画館) 暗室

### 表現

touchaient à leur fin (終わりかけていた) 末のことである  
Peu nous importait (私たちにはどうでも良いことだった) それとはもかく  
Sans doute (多分、恐らく) まちがいなく  
en l'espace de quelques semaines (数週間のうちに) 数週のうち  
présences tutélaires (庇護的存在) 永遠の存在、当然な存在

### 固有名詞

la montagne Sainte-Geneviève (セント・ジュヌヴィエーブの丘) 山  
Kawakita Kashiko (川喜多かしこ) 川北カシ子、川下  
Henri Langlois (アンリ・ラングロワ) アンリーラングワ、ハンリ・ラングワ、アンリ・ラングロ  
Eisenstein (エイゼンシュテイン) アイゼンシタイン、アインシュタイン、アイセンシュッタイン、アイゼンスタイン、エイセンテイン  
Murnau (ムルナウ) ムールノ  
Jean Renoir (ジャン・ルノワール) ルヌアール、ロノアル、ロヌワル、レノール  
Roberto Rossellini (ロベルト・ロッセリーニ)ロセリーニ、ロッセルリニ、ロッセリニ、ロスリニ  
Jean-Jacques Origas (ジャン=ジャック・オリガス)ジャンジャーク・オリカ、ジャン、ジャック、オリガ、ジャンジャック・オリガス

### アドレスの書き方

29 rue d'Ulm (ウルム通り 29番地)ウルムのどおりの二十九ばんごう、

### かっこの付け方

本の題『芥川のランプ』  
本の中の論文の題「映画館の記憶」

**Épreuve 4 – Une version d’un texte hors-programme, suivie d’un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3) (E. L., Ô. H. et M. S.)**

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l’épreuve (version + grammaire) : 8,5 /20

Répartition des notes :

14	1
11	1
de 8 à 9,9	2
6,5	1
2	1

Rapport sur l’épreuve de version

(Sujet disponible :

[http://media.education.gouv.fr/file/agreg\\_externer/41/1/agreg\\_ext\\_lve\\_japonais\\_4\\_173411.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/agreg_externer/41/1/agreg_ext_lve_japonais_4_173411.pdf))

Le texte de l’épreuve était d’un historien célèbre, Irokawa Daikichi, qui propose sa vision de l’histoire contemporaine. Traitant d’une période bien connue des japonisants, il ne présentait pas de difficultés de vocabulaire et n’impliquait pas des connaissances spécialisées en histoire. En revanche, l’auteur introduit une notion qu’il forge lui-même, l’« histoire personnelle » ou « histoire individuelle », qu’il définit au début du texte en opposition à l’histoire générale. Le choix des expressions pour traduire cette idée était parfois délicat, dans la mesure où les explications de l’auteur entraînaient des répétitions (*kojinshi, sono hito nari no rekishi*).

Les six copies se sont réparties de façon assez nette en trois groupes. Deux copies très mauvaises, dont une incomplète, où le niveau de français laissait à désirer et où les contresens étaient nombreux. Deux copies de niveau moyen, dont les auteurs ont visiblement manqué de temps pour affiner leur expression. Enfin deux très bonnes copies, dont l’une a notamment impressionné les correcteurs par sa qualité de traduction.

Un seul candidat n’a pas réussi à terminer le texte, ce qui nous semble dénoter une bonne préparation à l’épreuve en général. Rappelons que pour cette épreuve, les textes choisis ne sont pas forcément difficiles, mais que leur longueur même fait souvent la différence entre les candidats.

Proposition de corrigé :

Qu’est-ce que l’histoire personnelle ?

1. Point de départ

Tout individu a une histoire, y compris, à leur manière, les gens dit « du commun » qui vivent dans les quartiers modestes les plus reculés. Ce peut être une histoire sans grande importance, vouée à se fondre dans le cours du temps sans que personne ne s’en soucie. Mais cette histoire individuelle constitue pour la personne qui l’a vécue une « preuve d’existence » irremplaçable, la trace de joies et de peines riches de souvenirs infinis.

Ceci est d'autant plus vrai pour les Japonais qui ont vécu des temps aussi troublés que ceux de l'ère Shôwa (cette période a impliqué l'ensemble de la population dans des événements d'une violence sans précédent dans l'histoire du pays, même en comparaison d'autres périodes telles que l'époque des provinces combattantes ou de la Restauration de Meiji). Je pense que tout le monde ou presque a fait à cette occasion l'expérience de drames douloureux. À mon sens, chacun a alors joué à plusieurs reprises un rôle dans des drames universels, participant ainsi à l'Histoire avec un grand H.

C'est en tant qu'acteur de cette époque que je m'interroge. Qu'est-ce que cela signifie pour un individu que de se retourner véritablement sur l'Histoire ? N'est-ce pas l'occasion de replacer sa propre vie, dans toute son intensité, au sein de l'histoire générale ? Ne s'agit-il pas pour chacun d'y trouver une *raison d'être*, en se reconnaissant comme élément constitutif d'une totalité ?

Moi qui écris ces lignes, je suis un historien dont le métier est de raconter l'histoire générale. Mais, dans la mesure où je traite d'histoire contemporaine, cela ne change rien au fait que je doive commencer, comme tout un chacun, par mon histoire personnelle. En tant que simple citoyen, l'historien doit lui aussi commencer par revenir sur sa propre expérience et déceler les rapports que celle-ci entretient avec l'ensemble, tout en corrigeant les *a priori* dont il est porteur.

Il est illusoire de tenter d'adopter, et même d'imaginer que l'on peut adopter, une position surplombante où l'on deviendrait l'égal d'un dieu, sous prétexte d'observer l'histoire de manière objective. Ce serait prétentieux. Mieux vaut reconnaître combien les limites qui conditionnent la vie d'un individu sont étroites, combien l'expérience directe de cet individu et son appréhension du monde sont réduites et biaisées, combien enfin la vue des témoins que nous sommes est brouillée.

Rien n'a jamais garanti que les quelques élus qui s'avançaient appuyés sur la béquille de théories sociales définitives ne se fourvoyaient pas. Rappelons-nous comment ils ont trébuché dans cette période mouvementée, et comment ils ont été ballottés. Ce n'est qu'en percevant l'énorme hiatus qui existe entre l'histoire générale et sa propre expérience minuscule que l'on se forge une conscience historique. Lorsqu'il s'agit du contexte contemporain en particulier, où sujets regardants et objets regardés sont constamment en mouvement, il est difficile de garder sa conscience libre de tout préjugé. C'est précisément la raison pour laquelle il est indispensable de veiller sans cesse à s'examiner soi-même et à se corriger, et de s'efforcer sans relâche de rétablir une vision globale.

Si j'entame ce propos par l'histoire individuelle ou personnelle, la mienne incluse, c'est dans l'intention d'approcher d'une vision globale de l'histoire au travers d'un moment d'auto-négation. Et parce que j'attends du lecteur qu'il fasse de même, et qu'il redécouvre sans cesse sa propre histoire individuelle.

Je suis né en 1925 (an 14 de l'ère Taishô). Par conséquent, l'histoire de ce dernier demi-siècle recouvre pour moi la somme de ce que j'ai vécu, elle ressemble à cette série de bourrasques qui m'ont traversé le corps. Pour quelqu'un qui a conscience de s'être débattu dans le courant qui l'emportait, il s'agissait de quelque chose de supérieur à un simple drame violent contemplé depuis la grande roue de l'histoire, c'était un torrent boueux d'amour et de haine qui l'entraînait.

Quand je suis né, l'« Empire du Grand Japon » était la plus forte nation d'Asie sur le plan militaire et l'on chantait sa force comme celle d'une des trois grandes puissances mondiales, sur laquelle « brillait le Soleil levant ». Quand je suis entré à l'école primaire, l'armée japonaise occupait déjà totalement la Mandchourie (dans le nord-est de la Chine), et quand je suis arrivé au collège, le conflit ouvert avec la Chine était sur le point d'éclater. Dans la petite ville de la plaine du Kantô où j'habitais, le parvis de la gare était constamment envahi par un

flot de drapeaux et de « Vive l'Empereur ! » qui accompagnaient le départ des appelés ; et c'est de cette même gare que je suis parti à mon tour, porté par le même flot.

Le 8 décembre de l'année où j'ai intégré le lycée de mes rêves, les forces terrestres et navales japonaises sont entrées en guerre avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et leurs alliés. Le modeste rêve que je nourrissais de profiter de ma jeunesse s'est alors écroulé d'un coup.

Triomphant lors des premiers combats, le Japon a étendu sa domination à un septième de la surface du globe, mais le reflux s'est aussitôt amorcé et le Grand Empire a entamé une chute aussi rapide que celle d'un soleil d'automne. Nous, les jeunes Japonais, qui nous croyions unis dans une communauté de destin absolue, à la vie à la mort, avec la mère-patrie qui nous avait élevés et nourris, nous qui avons tout donné pour elle, nous nous sommes enfoncés chaque jour davantage dans l'angoisse et la mélancolie. Comme celui des autres, mon esprit s'est formé au cours de cette débâcle nationale. C'est pourquoi notre génération garde encore aujourd'hui de cette époque une sensation de néant qui ne s'effacera jamais tout à fait.

En 1943 (an 18 de l'ère Shōwa), le gouvernement Tōjō a ordonné par mesure d'urgence la réduction du cursus des lycées (ancien système) et l'annulation du sursis militaire des élèves littéraires. Bien qu'entré à l'université à l'automne de cette année, j'ai été confronté à « la mobilisation des scolaires » et, abandonnant mes études, j'ai rejoint ma caserne. La situation du Japon s'aggravait de jour en jour : recul des forces allemandes et italiennes, mort héroïque des bataillons défendant Saipan et Iojima, début des raids de kamikazes, intenses bombardements de l'île principale du Japon, nouvelles désastreuses en provenance d'Okinawa... La mort se rapprochait inexorablement de moi.

Au cours de l'été 1945, les sombres nuages qui recouvraient l'archipel ont été déchirés par l'éclair fulgurant d'une « bombe spéciale », qui a transformé en un instant des centaines de milliers de personnes en cadavres. Au milieu de cet enfer humain et de ces terres calcinées, la voix de l'Empereur est parvenue aux oreilles des Japonais qui s'apprêtaient à défendre le sol national.

À ce moment-là, enrôlé dans les bataillons aériens de la Marine, je me sentais complètement désespéré, mais les officiers de leur côté prirent l'initiative de brûler les documents secrets avant l'arrivée des troupes d'occupation, de désarmer sans attendre et de renvoyer les soldats dans leurs foyers, avec pour tout souvenir des reliquats d'équipement militaire. Entassé moi aussi dans un train complètement bondé, je suis revenu dans un premier temps à Tōkyō, et j'y ai découvert une plaine brûlée, les restes de bâtiments calcinés, le marché noir, et la foule débordant d'une vie étonnante, qui se bousculait à travers les décombres. J'ai erré sans but au milieu de la ville dévastée où se pressait la foule, et j'y ai passé le reliquat d'une jeunesse sans lumière.

Ces vingt ans d'histoire jusqu'à la défaite sont à maints égards communs aux Japonais qui ont vécu cette période. C'est pourquoi, à partir des documents en ma possession, je voudrais déterrer cette histoire individuelle qui dort au fond de l'oubli de ces temps de guerre pour tenter de rédiger une histoire personnelle qui mette en avant l'« individu privé », tout en prêtant une attention particulière aux points d'articulation interne entre les acteurs et les situations.

## Note sur l'épreuve de grammaire (emplois de la forme verbale dite 受身).

Pour comparer les différents emplois, il fallait d'abord extraire du texte les exemples, mais, comme l'année dernière, la plupart des candidats ne sont même pas arrivés à cette étape.

Pour commencer, il est nécessaire d'explicitier avec quel critère on peut choisir les exemples. Ici, le plus simple semble d'utiliser le critère morphologique (conjugaisons verbales) : *-reru*, *-rareru*.

Verbe *godan* (*yodan*) 読む (*yomu*) → 読まれる (*yomareru*)

Verbe *ichidan* 食べる (*taberu*) → 食べられる (*taberareru*)

Verbes irréguliers 来る (*kuru*) → 来られる (*korareru*)、する (*suru*) → される (*sareru*).

En utilisant ce critère sans réfléchir davantage, on peut normalement établir la liste suivante :

- (1) 「庶民」といわれる者 (←いう)
- (2) 誰にも顧みられず (←顧みる)
- (3) その宿命的に負わされた (←負わす)
- (4) ひとり人間がどれほどきつい制限のもとでしか生きられなかったか (←生きる)
- (5) 世界認識なるものが、どれほど限られ、 (←限る)
- (6) 完成された社会理論
- (7) 選ばれた人でさえ、 (←選ぶ)
- (8) いかにか翻弄されたか (←翻弄する)
- (9) 見られる対象も (←見る)
- (10) 偏見はまぬがれがたい (←まぬぐ?)
- (11) 大正十四年に生まれた (←生む)
- (12) 流されつつ (←流す)
- (13) 世界三大強国の一つとうたわれていた (←うたう)
- (14) 全面戦争が開始されようとしていた (←開始する)
- (15) 旗の波で見送られたとき (←見送る)
- (16) 暗雲におおわれた日本列島 (←おおう)
- (17) 超満員の列車につめられ (←つめる)

Cependant, on comprend tout de suite que l'exemple 10 n'est pas un exemple de forme *ukemi*, car le verbe *manugu* n'existe pas. En fait, *manugareru* est un verbe intransitif.

Le verbe *umareru* dans l'exemple 11 est également un verbe intransitif. Par conséquent, *Watashi wa 1984 nen ni umareta* (Je suis né en 1984) est possible, mais il n'est pas possible de dire *Watashi wa haha ni umareta* pour signifier que « J'ai été mise au monde par ma mère ». Il fallait éliminer cet exemple.

Ensuite, il faut faire attention au fait que, concernant les verbes *ichidan*, la même forme *-rareru* peut être employée comme forme potentielle et forme de respect. Il fallait donc éliminer l'exemple 4 qui peut être paraphrasé par *ikiru koto ga dekinakatta* (sens potentiel).

Après ce premier examen, nous disposons de 14 exemples d'*ukemi*. Il faut alors les examiner en détail pour voir leurs différences. Mais, d'abord, il est nécessaire de présenter les phrases passives typiques :

(Ex1) (passif direct)

*Nezumi ga neko ni taberareta* ← *Neko ga nezumi o tabeta*

L'actant marqué par la particule *ga* dans la phrase active est marqué par *ni* dans la phrase passive.

(Ex2) (passif indirect ou de détriment, verbe transitif)

*X wa neko ni nezumi o taberareta* ← *Neko ga (X no) nezumi o tabeta*

*X wa* dans la phrase passive est quelqu'un qui subit un événement exprimé.

(Ex3) (passif indirect ou de détriment, verbe intransitif)

*X wa ame ni furareta* ← *Ame ga futta*

*X wa* dans la phrase passive est quelqu'un qui subit un événement exprimé.

S'il s'agit de phrases passives normales, on peut reconstituer les phrases actives correspondantes. Vérifions ce point avec chaque exemple :

(a) 「庶民」といわれる者 (←いう)

←皆がその者を「庶民」という

(b) 誰にも顧みられず (←顧みる)

←誰もその人を顧みない

(c) その宿命的に負わされた (←負わす)

(=一人の庶民としての歴史家も偏見を宿命的に負わされている)

←(運命が)一人の庶民としての歴史家に宿命的に偏見を負わせている

(d) 世界認識なるものが、どれほど限られ、 (←限る)

(=ひとりの人間の直接体験と世界認識なるものがどれほど限られたものであるか)

←(何かが)ひとりの人間の直接体験と世界認識なるものを限っている

(e) 完成された社会理論

≠誰かに完成された社会理論

←誰かが完成した社会理論

(f) 選ばれた人でさえ、 (←選ぶ)

≠皆に／時代に／社会に選ばれた人

←(皆が／時代が／社会が)選んだ人

(g) いかにかに翻弄されたか (←翻弄する)

(=かれらが、この激動の歴史の中で (=この激動の歴史に) いかにかに翻弄されたか)

←この激動の歴史が彼らをいかにかに翻弄したか

(h) 見られる対象も (←見る)

≠誰かに見られる対象

←誰かが見る対象

(i) 流されつつ (←流す)

(=その人は歴史の流れに流された)

←歴史の流れがその人を流した

(j) 世界三大強国の一つとうたわれていた (←うたう)

←皆がその力を“旭日に輝く”世界三大強国の一つとうたっていた。

(k) 全面戦争が開始されようとしていた (←開始する)

←軍部が／政府が中国との全面戦争を開始しようとしていた。

(l) 旗の波で (=旗の波に) 見送られたとき (←見送る)

←旗の波が私を見送った

(m) 暗雲におおわれた日本列島 (←おおう)

←暗雲がおおった日本列島

(n) 超満員の列車につめられ (←つめる)  
←(誰かが/何かが)私を超満員の列車につめる

Grâce à ce test, nous comprenons qu'il est difficile de reconstituer les phrases actives correspondant aux exemples (e), (f), et (h). Dans ces trois exemples, si nous ajoutons le sujet (l'actant), le sens de la phrase est changé. Dans l'exemple (e), *kansei sareta riron* ne signifie pas « une théorie élaborée par quelqu'un » mais signifie « une théorie complète », qui est opposé à *kansei sarete inai riron* « une théorie incomplète ». Le sens de l'action d'achever est atténué au profit du résultat de cette action. Nous avons l'impression que cette forme passive fonctionne comme un adjectif. De même, dans l'exemple (f), *erabareta hito* est « personnes élues » opposé à *erabarenai hito* « personnes non-élues ». Le sens de l'action où quelqu'un élit quelqu'un se trouve atténué au profit du résultat de cette action. Par conséquent, cette forme passive fonctionne comme un adjectif. Dans l'exemple (h), *mirareru taishô* est « objet vu » opposé à *miru shutai* « sujet qui regarde ». Ici, *mirareru* et *miru* sont utilisés comme les adjectifs pour préciser et renforcer les sens de *taishô* (objet) et *shutai* (sujet).

En conclusion, nous pouvons établir deux sous-groupes : le premier est composé des trois exemples précédents où la forme passive verbale fonctionne comme un adjectif, et le deuxième groupe est composé du reste des exemples. Dans le deuxième groupe, il est possible de reconstituer les phrases actives correspondantes, bien qu'il y ait une légère différence d'acceptabilité selon les exemples. Nous pouvons dire que, dans ce deuxième groupe, le verbe fonctionne bien comme un verbe.

## **Bilan global des épreuves d'admissibilité**

Moyenne générale des six candidats ayant composé à toutes les épreuves écrites : 8,5 /20

Répartition :

de 12 à 12,9	2
de 8 à 8,5	2
6,5	1
2,9	1

Moyenne aux épreuves écrites des trois candidats admissibles : 11 /20

Barre d'admissibilité (moyenne du dernier admissible) : 8,5 /20.

## Épreuves d'admission

Rappelons que le total des coefficients des trois épreuves d'admission (13) est supérieur à celui des quatre épreuves d'admissibilité (11). Le candidat admis n'est d'ailleurs pas celui qui était en tête après l'écrit. C'est dire l'importance déterminante des épreuves orales dans un concours destiné au recrutement de futurs enseignants.

**1° Leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4). (E. L., L. N., A. R., M. S., R. S.)**

Moyenne de l'épreuve : 9,7 /20  
Répartition des notes : de 8 à 13.

Un candidat a choisi l'option « Littérature », deux l'option « Histoire et civilisation ».

Le candidat ayant choisi l'option « Littérature » s'est vu proposé de commenter la phrase suivante extraite de la préface du recueil de Hagiwara Sakutarô au programme :

詩とは感情の神経を擱んだものである。生きて働く心理学である。

Au lieu de s'affronter aux aspérités de cette définition de la poésie, le candidat a préféré en fuir l'étrangeté et il a proposé un exposé, de belle facture d'ailleurs sur le plan formel, sur la notion de « sentiment » (感情) chez Hagiwara, passant ainsi complètement à côté de ce qui faisait l'intérêt du sujet soumis.

On ne peut ici que rappeler avec force les deux principes suivants :

- Il faut traiter le sujet proposé, et non pas servir au jury un plat plus ou moins proche, préparé à l'avance.

- Il ne faut pas avoir peur de construire son propre discours, modestement, mais rigoureusement, en s'appuyant sur ses connaissances bien sûr, mais en développant également une démarche critique pour répondre à la question posée.

Les deux des candidats ayant choisi l'option « Histoire et civilisation » eurent à composer sur le sujet : « La dénatalité au Japon : réalités, enjeux et perspectives ».

Pour la leçon le candidat est mis en situation d'enseignement à partir d'un sujet choisi. Il doit montrer qu'il a les connaissances nécessaires pour traiter le sujet, une capacité de synthèse et des qualités didactiques pour l'exposer au jury, ou à une classe. Sur une question comme la dénatalité, il ne s'agissait pas de réciter le contenu des ouvrages de la bibliographie, ni de répéter des arguments lus çà et là, et encore moins de donner son propre avis sur la question. Il faut *traiter* le sujet, avec un éclairage suffisamment large permettant de saisir les données des problèmes et d'en dégager les enjeux. On doit maîtriser les éléments factuels, mais aussi en proposer des explications et des mises en perspective (historique, régionale ou idéologique). Le candidat n'est pas censé être un spécialiste du sujet ou du domaine proposé, mais il doit montrer à la fois ses connaissances générales, sa capacité à en acquérir de nouvelles et savoir les présenter à l'oral.

Une fois l'exposé terminé, le candidat est questionné par le jury. Là aussi, on ne demande pas au candidat un savoir encyclopédique, mais on pointera des faiblesses dans

l'argumentation, les oublis de points essentiels ou des précisions sur des aspects qui ont paru obscurs.

Comme les années précédentes, le sérieux des candidats n'a pas été pris en défaut, ce qui n'empêche pas de souligner certaines failles, notamment formelles, de leur performance orale.

L'épreuve de la leçon en français est pensée pour permettre à chacun de faire briller ses compétences spécifiques, ainsi que son aisance technique et factuelle. Le propos doit donc être clair et fluide. Les candidats ont fait montre de leur connaissance de la bibliographie du programme, mais un seul d'entre eux fut en mesure d'ordonner avec une bonne rigueur technique ses connaissances et de ne laisser dans l'ombre que peu de données factuelles importantes.

Sur le plan technique, le jury attend des candidats un bon niveau de performance, notamment quant à la gestion du temps imparti. Il ne s'agit pas ici de finir l'épreuve dans les plus brefs délais, mais bien de remplir la plage de temps prévue. Le temps passé devant le jury, comme devant les élèves d'une classe d'ailleurs, ne saurait être traité avec désinvolture. De ce point de vue, il convient de remarquer que, à des degrés divers, les présentations des candidats purent sembler parfois trop courtes.

D'autre part, sur le fond maintenant, certaines remarques faites pour la session 2010 peuvent ici être rappelées : le jury attend des candidats une capacité d'analyse des éléments exposés, doublée d'un esprit critique pertinent. L'objectif n'est pas de poser des questions en ordre dispersé, ou d'interroger le sujet de façon purement rhétorique : il s'agit de faire montre d'une certaine finesse dans la lecture des faits organisés entre eux, d'avoir conscience, par exemple, de l'historicité des thématiques et des concepts employés, d'être capable de détourner les enjeux centraux d'un sujet, et de proposer de véritables pistes de réponse. À cet égard, les candidats de cette année firent preuve d'une assez bonne connaissance du sujet, mais trop souvent limitée aux perspectives d'une histoire immédiate (celle de l'après 1945). Il convient de donner le relief historique qu'ils méritent aux sujets abordés, et cette mise en perspective ne saurait s'épuiser dans la courte durée du temps historique le plus récent. Ceci ne retire rien à la qualité de la leçon d'un des candidats quant à sa maîtrise factuelle, mais la prive malheureusement d'un certain éclat intellectuel qu'elle aurait gagné à peu de frais supplémentaires.

## 2° Épreuve en deux parties

Moyenne de l'épreuve : 14,2 /20

Répartition des notes : de 10 à 18,5.

### Première partie :

**Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3). (C.-A. B.)**

Moyenne de l'épreuve : 9,2 /15

Répartition des notes : de 5 à 13,5 /15

On a proposé aux candidats un ensemble de dix poèmes au programme, cinq du *Recueil des poèmes anciens et modernes (Kokin waka-shû, poèmes d'hiver, livre VI)* et cinq du *Nouveau recueil des poèmes anciens et modernes (Shinkokin waka-shû, poèmes d'hiver, livre VI)*.

On leur a demandé de présenter brièvement ces deux anthologies, puis de lire l'ensemble du corpus et de traduire, au choix, deux poèmes de chaque recueil. Les candidats étaient enfin invités à relever les particularités de ces quatre pièces, sur un plan grammatical, lexical ou stylistique, ce qui revenait à justifier leur choix.

Un candidat a fait preuve d'une maîtrise certaine de la langue et de la culture classiques, ainsi que du contexte culturel et littéraire en général. Son exposé a été bien mené en terme de gestion du temps, et le jury a été sensible à sa clarté et sa rigueur. Les notions fondamentales (*mitate, kakekotoba, uta-makura* par exemple) étaient bien comprises et restituées avec aisance. Le candidat a également su restituer avec efficacité les traits les plus pertinents des compositions retenues.

Les deux autres exposés ont montré des défauts regrettables : l'un des candidats n'a pas su gérer son temps, s'étendant de façon trop longue sur la présentation des anthologies. La description grammaticale a été dans l'ensemble correcte, mais le jury a déploré chez ce candidat un défaut de vision générale dans la structure des poèmes, des erreurs élémentaires d'appréciation dans la culture poétique et une incapacité à expliciter son choix pour un exemple de reprise allusive (*honkadori*).

L'autre montrait des difficultés d'expression en français à l'oral. Malgré une sensibilité littéraire certaine, l'exposé a souffert de nombreux hors sujets et d'erreurs grossières dans la description grammaticale. La traduction française des poèmes s'inspirait de façon trop visible de la traduction en japonais moderne fournie dans les éditions de références, qui tiennent pour beaucoup de la paraphrase.

Une préparation efficace doit passer par l'acquisition des connaissances linguistiques de base (on peut bien sûr se référer au manuel de J. Pigeot), mais aussi par des lectures de civilisation autour des œuvres proposées. La qualité de la présentation s'appuie, certes, sur des compétences techniques (grammaticales et lexicales), mais également sur une familiarité avec le corpus dans tous ses aspects culturels, notionnels et stylistiques. La composition poétique étant le plus souvent affaire collective à un niveau ou à un autre, il est essentiel de saisir son résultat dans sa dimension sociale et historique. Pour ce faire, l'acquisition d'une solide culture générale pour la période concernée doit impérativement compléter l'apprentissage linguistique.

**Seconde partie : interrogation en français portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes).□**

Moyenne de l'épreuve : 5 /5

Répartition des notes : 5, 5, 5.

Interrogés conformément aux textes en vigueur, les candidats ont parfaitement fait preuve de leur capacité à agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable.

**3° Épreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5). (N. B., E. L., Ô. H., M. S.)**

Moyenne de l'épreuve : 14,7 /20

Répartition des notes : de 13 à 17.

Pour l'épreuve sur dossier, constitué d'articles de presse récents, il était difficile d'échapper cette année à l'actualité du tremblement de terre dramatique qui a frappé le Japon le 11 mars. En même temps, le jury ne souhaitait pas traiter directement d'un sujet qui pouvait se révéler émouvant pour certains candidats. Le sujet choisi se situait à la frontière de cette catastrophe, puisque les articles sélectionnés parlaient de la robotique et de son usage, et s'interrogeaient notamment sur le fait que le Japon, pays en pointe dans ce domaine, n'était pas équipé de robots capables d'intervenir dans un milieu aussi dangereux pour l'homme que les centrales nucléaires.

Le dossier était constitué de six articles, représentant un volume global de 8 feuilles A3 (avec des illustrations) :

Article n° 1 : 「ロボット大国日本の虚実」, extrait du *Nikkei business* du 18 mai 2011, p. 38 à 41.

Article n° 2 : 「 「人」と「カネ」の罪」, extrait du *Nikkei business* du 18 mai 2011, p. 42 à 45.

Article n° 3 : 「幻か? 9.7兆円市場」, extrait du *Nikkei business* du 18 mai 2011, p. 46 à 49.

Article n° 4 : 「前立腺がん ロボット手術」, extrait du journal *Asahi* du 16 décembre 2010.

Article n° 5 : 「ロボット 話せる頼れる 人型だから」, extrait du journal *Asahi* du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Article n° 6 : 「魂宿す人型ロボット」, extrait du journal *Asahi* du 8 janvier 2011.

Les trois candidats ont montré qu'ils avaient bien lu en détail tous les articles, et ils ont tous été capables d'en parler dans un japonais correct et convaincant. Les différences entre les candidats ont porté sur leur plus ou moins grande capacité à synthétiser leur propos et à présenter tous les articles dans un thème général. Un candidat a traité les articles un à un, ce qui n'était pas l'exercice demandé. Un autre candidat a fait une présentation désordonnée et n'a pas respecté les consignes de temps. Un seul a allié les qualités de synthèse et d'expression pour présenter un exposé ordonné et clair, sans oublier aucun détail important.

### **Bilan général des épreuves orales d'admission**

Moyenne des épreuves d'admission : 13 /20

Moyenne générale (écrit + oral) des candidats admissibles : 12 /20

Barre d'admission (moyenne du candidat admis) : 13,5 /20

## Conclusion

Le concours d'agrégation de langue et culture du Japon semble retrouver un rythme plus régulier après des années cahoteuses. Le jury se réjouit de cette évolution qui semble confirmée par l'ouverture annoncée – pour la troisième année consécutive donc – d'une session en 2012. Cette nouvelle régularité du concours devrait inciter les candidats à préparer celui-ci en plus grand nombre, et le cas échéant sur plusieurs années. Il est frappant en effet de constater que le candidat admis cette année était admissible l'année dernière et qu'il a nettement progressé. Le lauréat 2010 en était d'ailleurs lui aussi à sa seconde tentative.

À chaque session en effet, le jury se retrouve face à un petit noyau de candidats qui font preuve d'une très bonne maîtrise des deux langues françaises et japonaises, mais qui témoignent en revanche de lacunes plus ou moins importantes sur le plan méthodologique, ainsi qu'en termes de culture générale et de pensée critique. La préparation répétée du concours peut évidemment permettre aux candidats de mieux se familiariser avec les épreuves elles-mêmes : un concours, c'est d'abord une règle du jeu, qu'il est indispensable de comprendre et de maîtriser. Nous souhaitons vivement que ce rapport, comme les précédents, contribue à éclairer les candidats sur les attentes du jury.

Sur le fond, le jury ne peut que souligner à nouveau un principe fondamental. Si une bonne connaissance de la langue et de la civilisation japonaises est évidemment une condition première de la réussite au concours, elle ne saurait en aucun cas suffire. Pour réussir l'agrégation, mais aussi pour enseigner, devenir chercheur, ou tout simplement pour être un citoyen responsable qui regarde le Japon d'un œil compréhensif mais critique, il est indispensable de parfaire sans relâche sa culture générale et d'aiguiser sa formation théorique et disciplinaire afin de bénéficier des points de repères, des méthodes et des concepts nécessaires à l'argumentation et à la pensée.

Paris, le 7 décembre 2011,

Le président du jury,

Emmanuel Lozerand